

ASSURANCE INVALIDITÉ \$

Avec Simplement Essentiel, recevez les paiements directs en espèces en cas de maladie ou de blessure



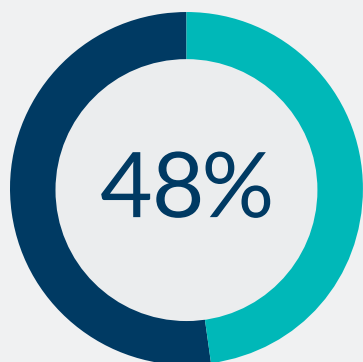
Protégez un de vos plus grands actifs – votre capacité à gagner un revenu – avec une couverture invalidité de Combined.



Les factures mensuelles et les dépenses courantes peuvent s'accumuler rapidement lorsque vous êtes malade ou blessé et que vous ne pouvez pas travailler.

Simplement Essentiel peut apporter la tranquillité d'esprit et une couverture lorsque vous en avez le plus besoin, et des paiements directs en espèces pouvant atteindre 3 000 \$ par mois, jusqu'à concurrence de 12 mois, et la prolongation de la couverture d'un mois par année (maximum de 24 mois, sans frais supplémentaires pour vous).

Protégez votre revenu avec une couverture de Combined



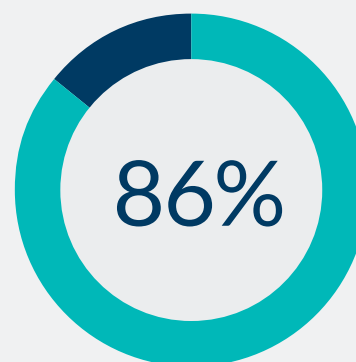
48 % des Canadiens vivent d'une paie à l'autre¹

¹ Sondage 2016 sur la Semaine nationale de la paie de l'Association canadienne de la paie



1 personne sur 3 connaîtra une période d'invalidité de 90 jours ou plus avant l'âge de 65 ans²

² Incapacité au Canada : premiers résultats de l'Enquête canadienne sur l'incapacité, 2012. Statistique Canada, automne 2012



86 % des blessures sont survenues en dehors du travail en 2021³

³ National Safety Council 2021

ASSURANCE INVALIDITÉ \$

Voyez comment notre couverture invalidité travaille pour vous

Simplement Essentiel vous verse des prestations en espèces pour les dépenses courantes comme le loyer ou l'hypothèque, la nourriture, les services publics, l'essence, les frais de garde des enfants, les prêts personnels, et plus encore. En outre, recevez un remboursement de 50 % de vos primes après 10 ans et de 100 % après 20 ans (moins les réclamations payables).

Parmi les autres avantages, il y a :

 Choix entre accident seulement, maladie seulement, ou les deux	 Couverture dès le premier jour et remboursement des primes	 Souscription simplifiée	 Aucune intégration des prestations avec une autre assurance invalidité
 Primes renouvelables garanties jusqu'à l'âge de 75 ans La Compagnie peut augmenter votre prime, mais uniquement si nous modifions celle de toutes les personnes faisant partie d'une même classe de tarification	 Couverture 24/7 (que ce soit ou non au travail)	 Jusqu'à concurrence de 3 000 \$/mois jusqu'à 12 mois de protection (la période d'indemnisation augmente d'un mois par année de police, sans frais supplémentaires pour vous)	

Comment Simplement Essentiel peut procurer à un client un remboursement des primes de 72 720 \$



Marc, un soudeur, ayant un revenu de 100 000 \$/année a reçu récemment un diagnostic de maladie cardiaque, et il a été refusé pour une assurance invalidité traditionnelle. Il est intéressé par la couverture accident seulement et la garantie de remboursement des primes.

Nous avons offert à Marc jusqu'à 3 000 \$ en prestations, une couverture de 12 mois, et le RDP. Si Marc choisit le RDP à 50 %, ses primes sont de 213 \$ par mois, et dans 10 ans, Marc pourra recevoir le remboursement de la moitié de ses primes (total 12 780 \$**, mois les prestations payées). Si Marc choisit le RDP à 100 %, ses primes sont de 303 \$ par mois, et dans 20 ans, Marc pourra recevoir le remboursement de la TOTALITÉ de ses primes (total 72 720 \$**, mois les prestations payées).

Communiquez avec votre conseiller ou courtier pour savoir comment demander Simplement Essentiel

